



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 18 juin 2026
Date de publication : 30 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Laurent BALOGÉ, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Thomas BRAUD, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEN, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Emilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Corinne GUYON, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Christine HEINTZ, Jérôme GRELET.

Absents : Sophie FAVRIOU, Thierry PETRAULT, Laure MAGOT. Eric PREVOST, Bernard de LOYNES.

Excusée : Sylvie VIVIER.

Pouvoirs : Kevin GAILLARD donne pouvoir à Christophe RENAUD, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT donne pouvoir à Stéphane BAUDRY, Tony CHEYROUSE donne pouvoir à Emilie Y-HRAH-KRONG, Nathalie PETRAULT donne pouvoir à Dominique PAYET.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Dominique PAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260624-DE-2026-06-55-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2026



DE-2026-06-55 FONDS DE CONCOURS « SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX » – CONCLUSION DE 4 CONVENTIONS AVEC LA COMMUNE DE SAIVRES

Rapporteur : Didier JOLLET

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes membres, la Communauté de communes Haut Val de Sèvre a souhaité mettre en place, pour la période 2023 – 2026, un fonds de concours destiné à venir en appui aux investissements portés par les communes membres. Ce dispositif permet d'apporter une aide financière pour des projets ne relevant pas des compétences spécifiques de la communauté de communes.

Le fonds de concours vise à apporter un appui financier aux communes membres pour réaliser leurs investissements, c'est-à-dire la réalisation d'un équipement au sens de la notion comptable d'immobilisation corporelle. Il peut donc s'agir :

- de la réalisation d'infrastructures (voirie, réseaux...),
- de la réalisation de superstructures (construction d'un bâtiment)
- des acquisitions immobilières nécessaires à la réalisation d'infrastructures ou superstructures,
- d'acquisition d'un bien mobilier (véhicule...)

Sur la période 2023 – 2026, ce sont 1 400 000 € que la Communauté de communes destina ainsi à ses communes membres.

La Commune de SAIVRES a décidé de réaliser plusieurs opérations d'investissement portant sur :

- L'achat d'une faucheuse d'accotement, pour un montant de 10 000€

- La création d'une allée et l'installation d'un réseau d'eau au cimetière, pour un montant de 30 944,71€
- La réfection de la toiture des bâtiments locatifs communaux, pour un montant de 31 133€
- L'achat d'un véhicule pour le service technique, pour un montant estimé de 40 000€

Dans cette perspective, la commune sollicite la Communauté de communes pour l'attribution d'un montant de 45 000€ au titre du fonds de concours « soutien au programme d'investissement public des communes » conformément aux conventions jointes à la présente et aux plans de financement ci-dessous :

ACHAT D'UNE FAUCHEUSE D'ACCOTEMENT :

DÉPENSES

Nature de la dépense	Montant en €
Acquisitions foncières	
Etudes	
Maîtrise d'œuvre	
Travaux	
Equipement / mobilier	10 000
Total Hors Taxes	10 000

RECETTES

Nature de la recette	Montant en €	%
DETR / DSIL		
Conseil départemental		
Conseil régional		
Autre		
CC HVS – Fonds de concours	5 000	50%
Reste à charge de la commune	5 000	50%

CREATION D'UNE ALLEE ET RESEAU D'EAU AU CIMETIERE

DÉPENSES

Nature de la dépense	Montant en €
Acquisitions foncières	
Etudes	
Maîtrise d'œuvre	
Travaux	30 944,71
Equipement / mobilier	
Total Hors Taxes	30 944,71

RECETTES

Nature de la recette	Montant en €	%
DETR / DSIL		
Conseil départemental		
Conseil régional		
Autre		
CC HVS – Fonds de concours	15 472,35	50%
Reste à charge de la commune	15 472,36	50%

REFECTION DE LA TOITURE DES BATIMENTS COMMUNAUX

DÉPENSES

Nature de la dépense	Montant en €
Acquisitions foncières	
Etudes	
Maîtrise d'œuvre	
Travaux	32 151,14
Equipement / mobilier	
Total Hors Taxes	32 151,14

RECETTES

Nature de la recette	Montant en €	%
DETR / DSIL		
Conseil départemental		
Conseil régional		
Autre		
CC HVS – Fonds de concours	15 560,00	48,40%
Reste à charge de la commune	16 591,14	51,60%

ACHAT D'UN VEHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE :

DÉPENSES

Nature de la dépense	Montant en €
Acquisitions foncières	
Etudes	
Maîtrise d'œuvre	
Travaux	
Equipement / mobilier	40 000
Total Hors Taxes	40 000

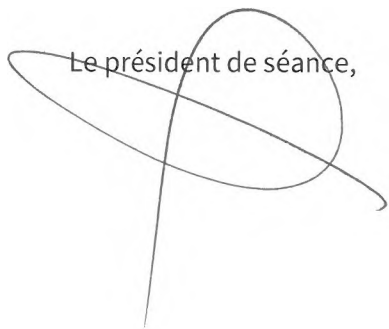
RECETTES

Nature de la recette	Montant en €	%
DETR / DSIL		
Conseil départemental		
Conseil régional		
Autre		
CC HVS – Fonds de concours	8 967,65	22,42
Reste à charge de la commune	31 032,35	77,58

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER les conventions de fonds de concours annexées à la présente,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer lesdites conventions ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le président de séance,




Le/la secrétaire de séance,

